



# Reconversion concertée de la caserne Desvallières

Le site de l'ancienne caserne militaire s'étend sur plus de 6 hectares, au cœur du quartier de Devant-les-Ponts. Sa reconversion est l'occasion d'élaborer une stratégie de réorganisation et de développement du quartier, en concertation avec les habitants.

L'étude préliminaire, présentée en réunion publique en novembre 2010, a permis de confirmer tout le potentiel de ce site : 300 logements, des surfaces commerciales et des équipements pouvant être réalisés en combinant réhabilitation des bâtiments existants et nouvelles constructions.

La phase de concertation a démarré lors d'une réunion publique du Comité de Quartier le 13 mars dernier, en présence du Maire. Chacun a pu donner son point de vue sur les propositions faites. Des groupes de travail composés des membres du Comité de Quartier ont ensuite été mis en place.

## UNE CONCERTATION PLANIFIÉE

La méthode de concertation prend modèle sur l'expérience réussie

de la ZAC du Sansonnet : élaboration collective des éléments du projet, examen de leur faisabilité avec les services d'urbanisme de la Ville, formulation de propositions concrètes d'aménagements, présentation aux habitants. À ce jour, les points principaux qui ont été abordés concernent la situation centrale du site, les locaux commerciaux, les bâtiments existants, les cheminements et espaces publics. Trois séances de travail et une visite de terrain auront donc permis de définir la méthode de concertation et les principaux éléments du projet.

Les observations des habitants ont été intégrées dans la réflexion d'aménagement, tout en recensant les besoins du quartier : salles de réunions pour les associations, stationnements pour les commerces locaux, espaces de déve-

loppement pour l'artisanat, cheminements paysagers.

La présentation du projet de requalification est prévue en deux temps d'ici la fin de l'année : face au Comité de Quartier pour les derniers ajustements, puis face aux habitants afin de recueillir leurs avis. ■

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, n'hésitez à prendre contact avec Allo Mairie au 0 800 891 891 (numéro vert, appel gratuit depuis poste fixe) ou à l'adresse électronique suivante : [scdp@mairie-metz.fr](mailto:scdp@mairie-metz.fr)

## Inauguration du parc paysager du Sansonnet

Le 22 juin dernier, le Maire de Metz a inauguré le parc paysager du Sansonnet, à Devant-les-Ponts. Véritable poumon vert au sein du quartier, il est situé à proximité des côtes de Moselle et des contreforts du mont Saint-Quentin, environnement qui procure au site un charme unique. Lieu de passage muni de cheminements sécurisés et éclairés et lieu de détente équipé de nombreux bancs, de jardins familiaux pourvus d'abris aux couleurs originales, ainsi que d'une aire de jeux prochainement installée, le parc sera agrémenté, à terme, d'une centaine d'arbres, de plus d'un millier d'arbustes et de deux hectares de pelouse et de prairies fleuries, traitées selon la gestion différenciée des espaces verts de la Ville : fauchage deux à trois fois par an seulement favorisant le respect de la biodiversité. Prochaines étapes, la construction d'environ 180 logements et d'un Établissement d'Hébergement des Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), attenants au parc.

Le parc sera le point de départ d'une balade familiale de découverte des sentiers organisée par le Comité de Quartier, le 29 septembre prochain.

Plus d'informations : Allo Mairie 0 800 891 891 (numéro vert, appel gratuit depuis un poste fixe) [scdp@mairie-metz.fr](mailto:scdp@mairie-metz.fr)